

**COMMUNE
D'ARBONNE-LA-FORET**
DELIBERATION N° G / 322

DATE DE CONVOCATION
15 juin 2020

DATE D'AFFICHAGE
15 juin 2020

NOMBRE DE CONSEILLERS

En exercice : 15

Présents : 14

Votants : 15

OBJET :

TARIFS

**publics municipaux
pour les prestations scolaires
Rentrée septembre 2020**

L'an deux mille vingt, le vingt-trois juin à vingt heures, le conseil municipal légalement convoqué, s'est réuni à la mairie en séance publique, sous la présidence de monsieur Anthony VAUTIER, maire d'Arbonne-la-Forêt,

Etaient présents : Anthony VAUTIER, Laurence AYRAULT, Nicolas GALLOT, Louis TABOGA, Aurélie MATHIEU, Johnny NANTY, Olivier GUYADER, Isabelle PAUTREL, Catherine MARION, Stéphanie GIBERT, Pascal GIGOT, Pascale CHEMIN, Karen CORTE

Absent : Jérémy CHARBONNEAU pouvoir à Anthony VAUTIER

Formant la majorité des membres en exercice.

Aurélien MATHIEU a été élu secrétaire de séance.

Vu la nécessité de réviser les tarifs pour la rentrée de septembre 2020,

Le maire propose les tarifs suivants :

➤ le restaurant scolaire :

	Forfait 1 4 jours/sem
1 ^{er} enfant de la famille	4.30 € par repas
2 ^{ème} enfant de la famille	3.85 € par repas
3 ^{ème} enfant de la famille	3.50 € par repas
4 ^{ème} enfant de la famille	3.15 € par repas

➤ la garderie scolaire :

	Garderie		Options Aide aux leçons
	Matin	Soir	
1 ^{er} enfant de la famille	1.60 €	2.50 €	3.00 €
2 ^{ème} enfant de la famille et plus	1.40 €	2.50 €	3.00 €

Après en avoir délibéré et à l'UNANIMITE,
Le conseil municipal,

Décide :

➤ Qu'à partir du 01 septembre 2020, les tarifs des prestations scolaires seront les suivants pour :

➤ le restaurant scolaire :

➤ le restaurant scolaire :

	Forfait 1 4 jours/sem
1 ^{er} enfant de la famille	4.30 € par repas
2 ^{ème} enfant de la famille	3.85 € par repas
3 ^{ème} enfant de la famille	3.50 € par repas
4 ^{ème} enfant de la famille	3.15 € par repas

➤ la garderie scolaire :

	Garderie		Options Aide aux leçons
	Matin	Soir	
1 ^{er} enfant de la famille	1.60 €	2.50 €	3.00 €
2 ^{ème} enfant de la famille et plus	1.40 €	2.50 €	3.00 €

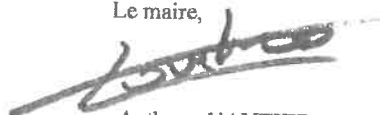
Fait et délibéré en séance, les jour, mois et an susdits et ont signé au registre les membres présents.
Pour extrait certifié conforme le 24 juin 2020.

Pièces jointes en annexe


Certifié exécutoire par :

- l'envoi en préfecture le :
- reçu en préfecture le :

Le maire,


Anthony VAUTIER

Le maire,


Anthony VAUTIER

